



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion ordinaire du conseil exécutif

Le mercredi 20 mars 2019

Heure : 16h00

Lieu : 600 King Edward, salle 117

EN PRÉSENCE DE :

- **Sarah Ali**, *vice-présidente aux affaires intégrées* ;
- **Jérémy Archambault**, *vice-président aux affaires sociales* ;
- **Sharon Aspirot**, *vice-présidente aux affaires internes* ;
- **Mathieu Chapdelaine**, *vice-président aux affaires externes* ;
- **Molie DeBlois Drouin**, *vice-présidente aux affaires académiques* ;
- **Jean-Philippe Gagnon**, (par appel téléphonique) *vice-président aux finances* ;
- **Camille Péloquin**, *vice-présidente aux communications*.

EN L'ABSENCE DE :

Olivier Lacoursière, *président* ,
Alexandre Legault, *vice-président*
aux affaires sportives

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;

Camille Péloquin, vice-présidente aux communications, constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 15h47.

2. Lecture de l'ordre du jour ;

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine
APPUYÉ PAR : Molie DeBlois Drouin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :



QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption procès-verbaux ;
4. Financement supplémentaire des clubs ;
5. Conférence de la Juge Côté ;
6. Imagine 2020-2030 ;
7. Ménage du rangement ;
8. Activités à venir ;
9. *Varia* ;
10. Levée de la réunion.

Adopté.

3. Adoption des procès-verbaux ;

Le point est remis à la semaine prochaine pour la dernière fois afin que tous les membres de l'exécutif se familiarisent avec les documents.

4. Financement supplémentaire des clubs ;

Une demande porte un nom illisible. À suivre.

L'Association pour la protection des animaux demande 200\$ pour le déplacement d'une conférencière ainsi que 50\$ pour une affiche. Cette demande est acceptée puisqu'elle constitue leur premier 250\$. Cependant, elle demande un 250\$ supplémentaire pour de la nourriture. On soulève que le 250\$ supplémentaire doit être justifié et approuvé, préalablement. On ne se prononce pas tout de suite sur ce deuxième versement et la décision sera prise à la fin de la session, lors de la constatation finale des états financiers.

Une demande d'ASF a également été déposée pour location de vaisselle. Le remboursement leur est accordé à concurrence de leur 1^{er} 250\$. Nous attendons la fin de l'année, lorsque nous verrons les états de comptes, puisque de gros événements arrivent et que les finances sont serrées afin de déterminer la suite.

5. Conférence de la Juge Côté ;

Absence du président. À revoir.



6. Imagine 2020-2030 ;

Absence du président. À revoir.

7. Ménage du rangement ;

Il faudra faire le ménage du rangement. À suivre.

8. Activités à venir ;

Le débat aura lieu demain. Chaque candidat aura 2 minutes afin de se présenter. Une période de question de 5 minutes pour chaque groupe de candidats suivra. Le Gala Grand Maillet aura lieu jeudi prochain.

9. Varia ;

Aucun point n'est soulevé.

10. Levée de la réunion ;

PROPOSÉ PAR : Sarah Ali

APPUYÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE : la séance soit levée à 16h35.

(s) Camille Péloquin

Camille Péloquin
Vice-Présidente aux communications